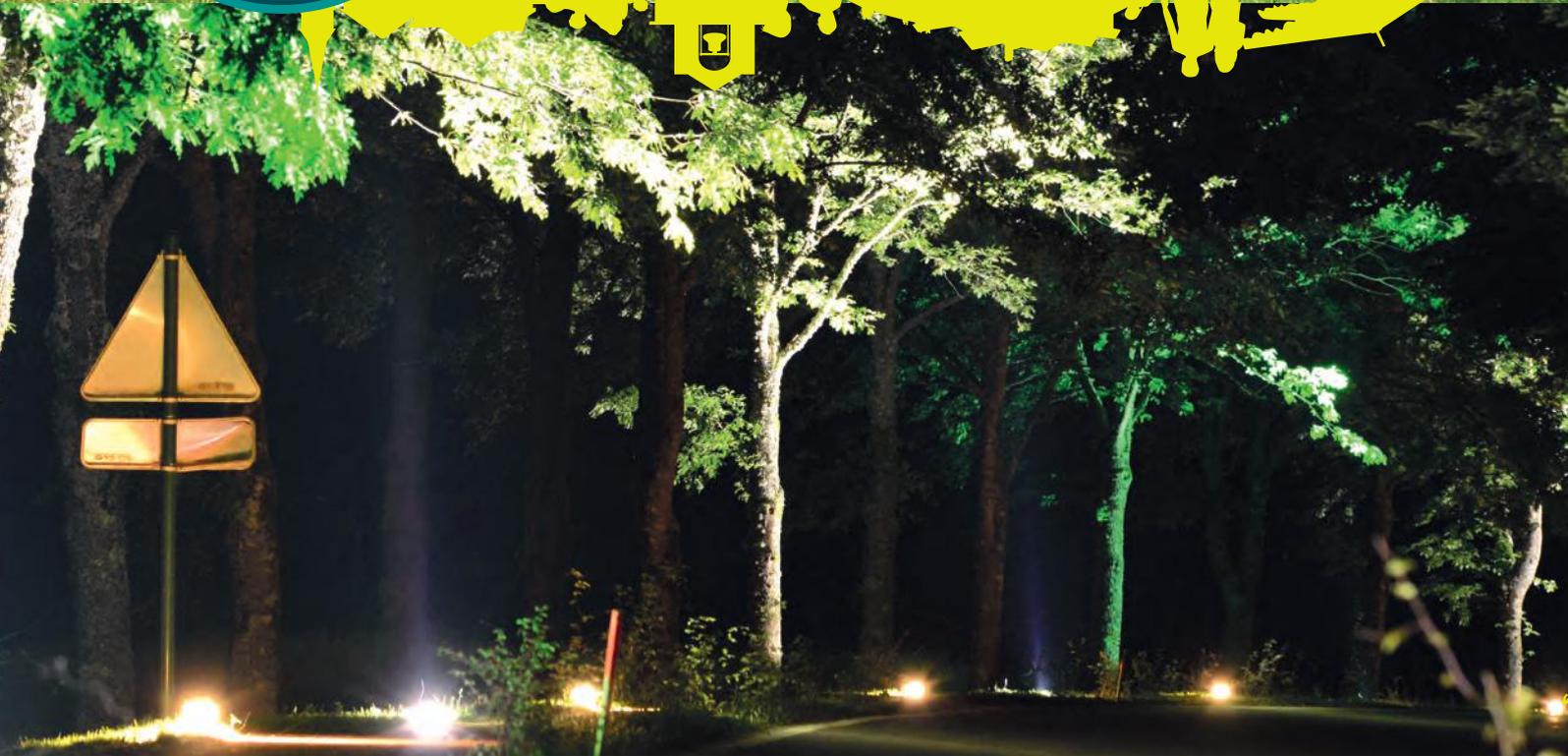




Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Avril/Mai/Juin 2016





➤ EDITO

En cette fin d'hiver, plutôt clément, la première édition 2016 de notre bulletin d'information vous fera découvrir entre autres la médiathèque et nos bibliothécaires, il en sera de même au cours des prochains trimestres pour chacun des services municipaux. Faire connaître, au fil des diffusions, l'organisation de la commune nous semble une chose légitime. Comment comprendre le fonctionnement de notre ville sans expliquer le travail de nos agents ? Traditionnellement consacré à présenter les chiffres du budget voté par le conseil municipal, ce bulletin, sans être exhaustif, apporte un éclairage sur les orientations prises. Les choix effectués ont parfois été imposés par un contexte budgétaire complexe, mais je suis persuadé que la ville de SEILHAC dispose des capacités nécessaires pour s'adapter aux enjeux de demain.

Dans ce contexte, nous devons poursuivre nos investissements pour préparer l'avenir. Le programme global sera de 461 000 euros, soit une certaine stabilité par rapport à ces dernières années, avec une orientation particulière en faveur des mises aux normes et de la sécurisation de certains sites.

Pour l'ensemble de ces investissements, et cela d'une façon logique, nous nous tournons vers notre budget de fonctionnement. Comme vous allez le constater, le résultat du compte administratif 2015 nous est favorable, et nous proposons un budget 2016 encore plus ambitieux ! Au final, la maîtrise des dépenses permet de préserver la capacité à investir en contenant l'endettement dans des limites acceptables, tout en restaurant la trésorerie de la commune.

Sans fanfaronnade, chiffres à l'appui, nous pouvons confirmer aujourd'hui que la gestion de la commune est saine, que l'avenir n'est nullement hypothéqué. SEILHAC évolue de manière raisonnée et raisonnable, se félicitant de pouvoir proposer des services de qualité tout en bénéficiant d'un cadre de vie agréable. En attendant le printemps avec impatience, je vous souhaite une bonne lecture.

Marc GERAUDIE
Le Maire



BUDGET 2015



"Il est primordial de générer des excédents de fonctionnement pour se doter de moyens de financement qui nous permettront de relancer l'investissement."

Georges MAZEAUD
Adjoint en charge
de la commission des finances

△ COMPTE ADMINISTRATIF 2015 : LES EFFORTS ENGAGÉS ONT PAYÉ...

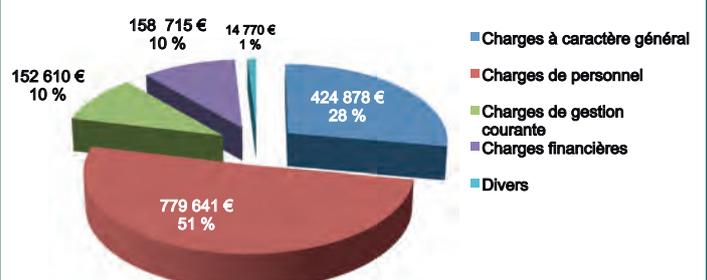
➔ La maîtrise du fonctionnement génère des capacités d'autofinancement propices au développement de notre commune.

Après avoir dégagé un excédent de fonctionnement de 225 744 € en 2014, grâce à une subvention exceptionnelle de 135 000 € allouée par l'Etat, nous nous étions engagés à avoir un excédent de 210 000 € en 2015. La tâche paraissait difficile, voire irréalisable aux dires de nos détracteurs, qui n'avaient d'ailleurs pas voté pour ce budget.

Malgré une décision modificative de 25 000 € en cours d'année, qui nous obligeait à revoir à la baisse nos perspectives budgétaires, nous avons maintenu les économies que nous avions programmées. **Cetterigueur budgétaire à laquelle nous nous sommes astreints nous permet de terminer 2015 avec un excédent de fonctionnement de 233 646 €** soit supérieur de 10.12 % à nos prévisions.

Pour faire simple, sans se noyer dans les chiffres du compte administratif de 2015, qui est disponible et consultable, **sachez qu'en dépenses, nous avons réalisé 87 % de nos prévisions soit une économie de 227 002 €** et que les recettes obtenues sont supérieures de 6 643 € à celles budgétées.

COMPTE ADMINISTRATIF - FONCTIONNEMENT DEPENSES 2015





Commune de Seilhac

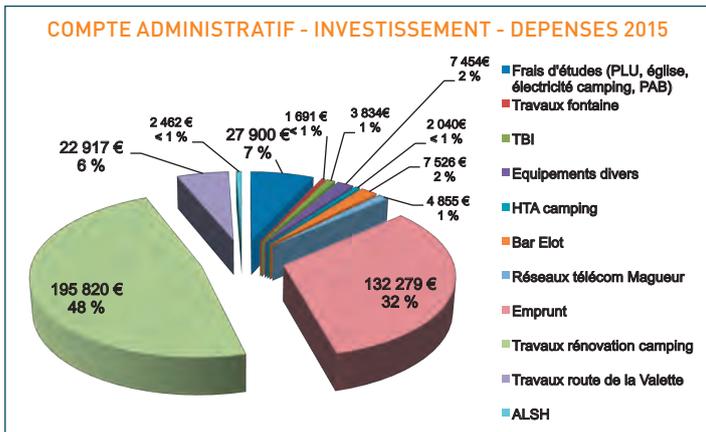
► BULLETIN D'INFORMATION

Avril/Mai/Juin 2016

Ce résultat est le fruit d'efforts communs, de la prise de conscience collective sur la nécessité d'agir au quotidien et de gérer la Municipalité dans le respect des engagements pour tendre vers une amélioration financière.

Les finances, parlons-en, elles n'ont jamais été aussi bonnes qu'aujourd'hui et ce depuis quinze ans...

Il faut continuer à maîtriser nos dépenses de fonctionnement d'autant que les recettes issues des dotations de l'Etat doivent encore baisser. Nous devons sans cesse orienter nos choix vers de nouvelles recettes, sans augmenter la pression fiscale des ménages. Cela passe par une politique d'aménagement tendant à rendre notre commune attractive afin d'accroître la population.



Le déficit d'investissement s'élève à 341 501 € alors que les restes à réaliser en recettes (subventions à encaisser) sont positifs de 81 429 €.

△ BUDGET 2016 : IL FAUT PERSÉVÉRER !
 → Un "copier-coller" pour le fonctionnement en reproduisant les économies réalisées en 2015 pour escompter un résultat afin de proposer des investissements pour les années à venir.

Le budget de fonctionnement de 2016 sera normalement la copie du compte administratif de 2015.

Les charges à caractère général, ou consommations courantes, seront constantes.

Les charges de personnel vont augmenter de 5.31 % mais cette augmentation est compensée par le transfert de charge né du remboursement des emplois d'avenir et des absences programmées.

Les autres charges de gestion courantes, indemnités d'élus, Service d'Incendie, contributions et subventions versées, restent inchangées.

Les charges financières vont baisser et, fait exceptionnel à noter, **2016 sera la première année où, pour nos**

échéances d'emprunts, l'annuité en capital sera supérieure aux intérêts.

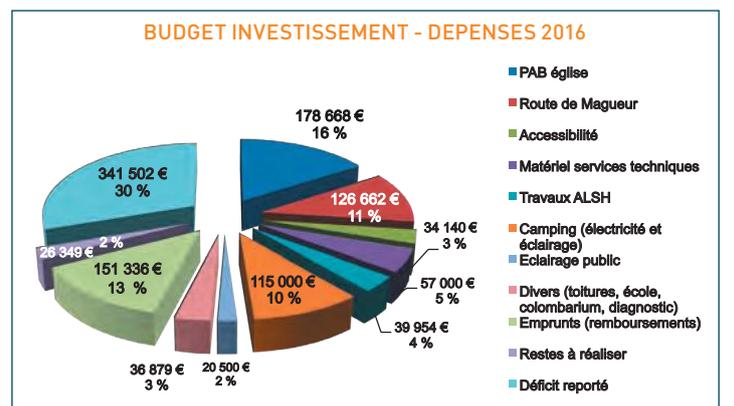
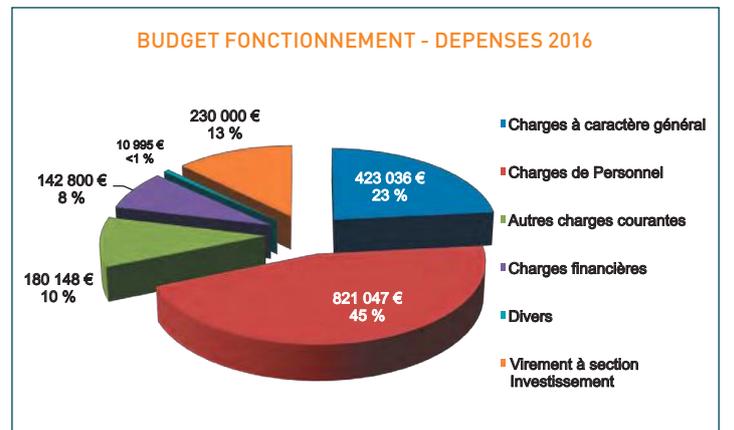
Quant aux recettes du budget de fonctionnement de 2016, elles ont été calculées en fonction de celles perçues en 2015 en ajoutant, pour les recettes fiscales, un indice de croissance sur les bases.

Ce qui équilibre ce budget et dégage un excédent attendu de 230 000 €.

Excédent que nous virerons en investissement pour atténuer le déficit reporté de 2015 et, avec l'aide d'un emprunt, relancer **nos investissements nouveaux, pour un montant espéré de 461 000 €,** qui seraient subventionnés à hauteur de 175 000 €.

Ces investissements nécessaires nous permettront de maintenir notre espace public en bon état et feront naître de nouvelles infrastructures pour le bien-être de notre collectivité.

Tel est notre souci et c'est dans cet esprit que nous œuvrons, avec la certitude que le travail n'est jamais achevé.





ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE

Dans le prolongement de la publication ci-dessous de l'organigramme de la Municipalité de Seilhac, nous présenterons dans notre bulletin successivement chacun

des services, en commençant par la médiathèque dans la page en vis-à-vis.

SERVICES TECHNIQUES

Responsable : Magali **BONDURAND**

Agents : René **BOUILHAC**
Jean-Michel **BRUDIEUX**
Louis **COURBIER**
Jean-Jacques **MARIE**
Jean-Pierre **VERGNE**
Didier **RASTIER**
Baptiste **MONEDIERE**
Jérôme **VERGNE**

ALSH

Directrices : Marie-Christine **LEYRIT** (jeune retraitée)
Loetitia **MASDUPUY**

Animatrices :
Stéphanie **SECLIN**
Cathy **BUCHERAUD** (vacances scolaires)
Emilie **MALVEILLE** (vacances scolaires)
Stéphanie **VERGNOLLE** (vacances scolaires)
Laura **HAJDAMAKA**

Cuisine : Colette **COUTEILLE**

Ménage et aide cuisine : Aurore **BERTRAND**

MAIRIE

Accueil : Nathalie **BOUYOUX**
Urbanisme/Etat civil : Nicole **BRUNIE**
Comptabilité : Fabienne **ROUME**

ECOLE

ATSEM : Stéphanie **VERGNOLLE** (petite section de maternelle)
Cathy **BUCHERAUD** (moyenne section de maternelle)
Céline **DENIS** (grande section de maternelle)

Ménage : Sylvie **CEROU**
Aurore **BERTRAND**
Emilie **MALVEILLE**

Surveillance cour : Sylvie **CEROU**
Aurore **BERTRAND**
Isabelle **VENTRIN**
Loetitia **MASDUPUY**
Stéphanie **SECLIN**
Laura **HAJDAMAKA**
Colette **COUTEILLE**
Coralie **CELERIER**

Activités périscolaires : Juliette **BONNET**
Isabelle **VENTRIN**
Loetitia **MASDUPUY**
Laura **HAJDAMAKA**
Stéphanie **SECLIN**

Rosine **VERGNE** et Emilie **MALVEILLE** sont mises à disposition au collège de Seilhac.

MEDIATHEQUE

Responsable : Juliette **BONNET**
Agents : Isabelle **VENTRIN**
Coralie **CELERIER**

Secrétaire générale :
Agnès **GENG**

LE MAIRE
5 Adjoint

Conseil municipal de 19 élus



VIE DE LA CITE

△ LA MÉDIATHÈQUE DE SEILHAC... LA CULTURE GRATUITE POUR TOUS ET PAS SEULEMENT !

La médiathèque de Seilhac a été mise en service en 2011, dans l'enceinte de la mairie. Elle fait partie du réseau des médiathèques de Tulle Agglo.

Juliette BONNET, notre bibliothécaire, occupe actuellement et sur une durée de trois ans, le poste de la titulaire Anne-Sophie MORA, en congé parental. Assistée d'Isabelle VENTRIN et de Coralie CELERIER, elle accueille le public **20 h par semaine, du mardi au samedi.**

Mardi	→	14 h - 18 h
Mercredi	→	10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi	→	10 h - 12 h
Vendredi	→	14 h - 19 h
Samedi	→	9 h - 12 h

L'inscription est gratuite, ouverte à tous, sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Coralie, Isabelle et Juliette, vous réservent le meilleur accueil à la médiathèque municipale.

La médiathèque met à disposition une offre culturelle extrêmement diversifiée, sous forme de romans, de BD, de documentaires, de CD, de DVD, de livres lus, de journaux et périodiques, ainsi qu'un accès à internet. Depuis peu, **une nouvelle possibilité est venue compléter ce service de prêt** : en effet, un document peut être emprunté dans l'une des médiathèques de Tulle Agglo et rendu à Seilhac, ou réciproquement, grâce à la mise en place d'une navette hebdomadaire.

Outre ces nombreux documents, la médiathèque propose également un grand nombre d'animations de qualité, gratuites et ouvertes à tous, pour petits et grands, telles que l'heure du conte, des expositions, des rencontres d'auteurs, des conférences, des projections cinématographiques, un club lecture,...

En dehors des horaires d'ouverture, le personnel intervient et apporte **son savoir-faire dans de nombreuses structures seilhacoises** :

- A la micro-crèche et au relais d'assistantes maternelles, des lectures sont proposées aux petites oreilles.
- A l'EHPAD, un portage de livres est mis en place deux fois par mois et des animations sont offertes aux résidents.
- A l'accueil de loisirs, les enfants bénéficient d'activités autour du livre ou de la lecture à chaque période de vacances scolaires.

Dans le cadre des activités périscolaires, tous les lundis et mardis, le personnel de la médiathèque accueille les enfants de l'école pour un atelier lié au livre. Chaque classe de l'école maternelle et de l'école élémentaire est accueillie régulièrement, sous la responsabilité de l'enseignant pour des lectures et des prêts de livres à tous les élèves.



L'arbre à poèmes fait par les élèves de CE2 et CM1

Une nouveauté est en projet pour cet été : un rendez-vous hebdomadaire sera proposé avec "biblio'ac". Les jeudis après-midi, la médiathèque se délocalisera au lac de Bournazel et vous permettra d'emprunter des documents sur place.

Notre médiathèque, grâce au grand professionnalisme de ses employées, connaît **un succès croissant**, non seulement dans notre commune, mais aussi sur le territoire de Tulle Agglo comme le programme des animations en atteste : printemps des poètes, biennale petite enfance, etc...

A NOTER
POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OU CONTACT :
Médiathèque de Seilhac
4, Avenue Jean Vinatier
19700 Seilhac - ☎ 05 55 27 98 41
mediatheque@ville-seilhac.com



CADRE DE VIE

△ DU CÔTÉ DU CAMPING (SUITE)...

De nombreux dysfonctionnements électriques ont été constatés par l'organisme de contrôle (DEKRA). Il était donc urgent de **mettre le réseau en conformité et surtout en sécurité**. Lors de l'appel d'offres, c'est l'entreprise BERGEVAL d'Objat qui a obtenu le marché pour **un montant de 115 000 €**.



Par la même occasion, la Fédération Départementale de l'Electricité, secteur SEILHAC, va déplacer le transformateur situé à l'intérieur du camping. Il sera installé en face de l'accueil, sur le domaine public.

△ SUR LA ROUTE DE MAGUEUR...

La route de Magueur est actuellement en chantier. Dans un premier temps, il a fallu sans délai **refaire l'aqueduc situé sous la station de pompage**, les racines des arbres empêchant l'écoulement de l'eau. Montant des travaux : 10 000 € réalisés par l'entreprise SIORAT à la charge de l'AGGLO.

La plus grosse partie de rénovation des réseaux et leur enfouissement est en cours : assainissement (43 843



€), eau pluviale (116 660 € pris en charge par l'AGGLO), téléphone (20 500 €), éclairage public (16 800 €). Les réseaux d'électricité et d'eau potable sont à la charge des syndicats respectifs. Ces travaux sont réalisés par les entreprises MIANE et VINATIER, SIORAT et CORVISIER.

△ QUOI D'AUTRE ?

En Régie nos employés des services techniques ont réalisé la peinture des vestiaires et de l'entrée du gymnase, la taille des arbres sur la place du Dr Meyrignac sur l'avenue Nationale ainsi que les haies et talus.

Suite à des infiltrations importantes apparues après la réfection de l'avenue Jean Vinatier en 2002 et malgré les différents travaux qui ont pu être faits depuis 2008, il est apparu nécessaire de drainer et protéger le mur de la maison CHASSAGNE pour **un montant de 9 206 €**. Ces travaux financés entièrement par la commune ont été réalisés par l'entreprise CORVISIER.

Les menuiseries et le revêtement de sol de l'ALSH ont été remplacés par des artisans de la commune pour **un montant total de 39 954 €**. Le financement est assuré par un prêt consenti par la CAF au taux de 0 % remboursable sur 5 ans.



BREVES

△ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

- "Cent Patates" - (vente pommes de terre de consommation)
9 ZA le Lac - ☎ 06 30 29 18 76
- Jean-Jacques MARCILLOUX - Couverture et Toiture
9 ZA le Lac - ☎ 06 81 74 64 83
- Olivier FAURE - 1 Chemin de la Valette
(reprise de l'entreprise JUILLARD-CONDAT)
☎ 05 55 29 94 94
- Patrick et Félicité JOUVENCEL - Café de l'Horloge
Rue Henry de Bournazel - ☎ 05 55 27 08 46
- Docteur Emilie PASSERIEUX - Maison médicale
Rue Combe Maurette - ☎ 05 55 93 91 54
- Aël JACQUEL - Diététicienne
Permanence à Seilhac le jeudi de 10 h à 17 h 30
Sur RDV (☎ 06 66 50 22 33 ou ☎ 05 55 22 17 96)



VIE DE LA CITE

△ OÙ EN EST LE PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SUR LA VÈZÈRE ?

Compte tenu du déficit récurrent de sa ressource, le syndicat Puy des Fourches a été contraint de rechercher une nouvelle ressource capable de couvrir les besoins des communes de **Lagraulière, Saint-Jal et Seilhac.**

D'autres communes (**Uzerche, Espartignac, Naves et Tulle**) confrontées à des problèmes similaires ont adhéré en 2014 au syndicat Puy des Fourches-Vézère.

Une enquête publique concernant le projet s'est déroulée du 1^{er} au 31 mars 2016. Suite à cette enquête, le commissaire enquêteur va établir un rapport qu'il transmettra au président du syndicat.

Par la suite, le projet sera soumis à l'avis du CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques).

A la fin de l'instruction du dossier, Monsieur le Préfet de la Corrèze se prononcera sur le projet via un arrêté d'autorisation.



Trois ans pour voir couler au robinet l'eau de la Vézère...

Ainsi, sous réserve d'obtention de l'autorisation du préfet, les travaux pourront commencer et se dérouleront comme suit :

→ Juillet 2016 à fin octobre 2016

- Aménagement de la prise d'eau sur la Vézère, aux Carderies, en limite d'Uzerche et d'Espartignac
- Confortement de la digue
- Création d'une passe à poissons
- Aménagement du pont sur la Vézère

→ Fin 2016 et année 2017

- Réalisation de la conduite principale reliant les Carderies au Puy des Ferrières à Seilhac par la voie du P.O.C.

→ 2017 - 2018

- Création d'un réservoir de 5 000 m³ au Puy des Ferrières (Seilhac).



Pierre BARLERIN
Président du syndicat
Puy des Fourches-Vézère

- Construction d'une station de production d'eau potable aux Carderies sur la commune d'Uzerche en bordure de la Vézère

→ 2018

- Réalisation de la conduite principale reliant le réservoir du Puy des Ferrières au réservoir de Sourie (ville de Tulle)



Printemps 2019
L'eau sera distribuée
dans les sept communes

△ A LA MICRO-CRÈCHE POM D'API... DE L'ACCUEIL OCCASIONNEL AUSSI !

La micro-crèche de Seilhac, structure très adaptée aux jeunes enfants, fonctionne dans un bâtiment neuf avec jardin, rue de l'Eglise.

En plus des accueils réguliers qui font l'objet d'une décision en commission, des accueils occasionnels sont possibles, à l'heure, à la demi-journée, à la journée, en fonction des disponibilités de la structure ; ce qui permet aux familles de se livrer à d'autres occupations et aux enfants de développer la socialisation.

■ Nouveaux horaires - 7 h 30 à 18 h 30

■ Informations et renseignements

© 05 55 20 94 62 et microcreche.seilhac@tulleagglo.fr





ZOOM SUR...

△ LE MOT DE L'OPPOSITION

Notre position concernant le vote des budgets. Lors du conseil municipal du 17 février 2016, nous avons approuvé le compte administratif 2015 de la commune : les objectifs fixés par la Chambre régionale des comptes ont été tenus (en partie grâce aux efforts consentis par les seilhacois). Dans la présentation du budget primitif 2016 :

- le budget de fonctionnement élaboré dans la continuité de 2015 nous paraît crédible.
- le budget d'investissement quant à lui n'a pas suscité l'adhésion de trois d'entre nous. Entre autres, l'anticipation de la vente des lots du lotissement des Grillons (centre bourg) reste hypothétique à court terme (les captages d'eau restant exploités en attendant le passage au réseau Puy des Fourches-Vézère). Un emprunt de 110 000 € est déjà nécessaire, si la recette prévue n'est pas réalisée, il faudra alors trouver 70 000 € complémentaires !

Notre opposition n'est pas systématique mais vigilante et réfléchie. Nous souhaitons par ailleurs, malgré les contraintes budgétaires, réfléchir à l'anticipation de travaux qui s'avéreront incontournables : couverture, nef et chœur de l'église, gymnase... Les élus de la liste Seilhac Avenir

Les élus de la liste Seilhac Avenir

△ SIMPLE POSTURE OU PRINCIPE ?

Il y a des jours comme cela, où les choses les plus simples et les plus évidentes nous apparaissent comme des montagnes d'incompréhension. Un conseil municipal qui se passe bien, des délibérations qui sont votées dans la sérénité. Puis vient le moment de la présentation du compte administratif (résultat comptable de l'exercice 2015) où le groupe majoritaire fait valoir son savoir-faire et sa bonne gestion avec le suivi et la réalisation d'un budget des plus délicats, ayant pour résultat des excédents importants et salutaires. En réponse, le groupe minoritaire félicite monsieur le Maire pour l'excellence du travail accompli et s'excuse même d'avoir douté des prévisions budgétaires il y a un an. L'édile que je suis prend acte et remercie l'opposition pour cette déclaration publique. Puis vient le moment de la présentation du budget 2016, du même acabit que celui de 2015, aussi strict et ambitieux que l'année précédente, d'une rigueur exemplaire et réfléchie, avec toutes les explications et démonstrations financières utiles. Et là, au moment du vote... quand l'intérêt de la commune en ces temps difficiles serait dans une unité bien pensée... et bien non ! Le groupe minoritaire par trois voix (sur quatre) s'abstient en bredouillant presque des excuses... Cherchez l'erreur ! Vous avez dit posture, principe...

Marc Géraudie



➤ AGENDA

- ➔ **Samedi 2 au dimanche 3 avril** : Foire aux vins et aux produits régionaux à la Maison des associations organisée par le Comité des fêtes.
- ➔ **Mardi 5 avril au samedi 28 mai** : exposition "Berceuses du monde" à la salle des animations (entrée médiathèque).
- ➔ **Vendredi 15 avril** : à la MAS, soirée jeux organisée par "Tas d' beaux jeux".
- ➔ **Lundi 18 avril** : de 16 h à 19 h 30, don du sang à la MAS.
- ➔ **Samedi 29 avril** : l'heure du conte "soum soum", conte musical par Laure Nonique Desvergnès à 10 h salle Cerous.
- ➔ **Samedi 30 avril au lundi 23 mai** : salle Cerous, exposition photo des maisons à colombages des 3 régions jumelées de Poméranie, Moyenne Franconie et Limousin.
- ➔ **Vendredi 13 mai** : à la MAS, dans le cadre de "Territoire en concert", programmation de percussions et percussions africaines.
- ➔ **Vendredi 27 mai** : l'heure du conte "Bateau, cap sur le géant" dans le cadre de "Coquelicotentes" à 10 h salle Cerous.
- ➔ **Samedi 28 mai** : à la MAS, soirée tapas organisée par l'association Enjoy Seilhac.
- ➔ **Mercredi 1^{er} au vendredi 10 juin** : festival d'Occitan à Seilhac et Tulle.
- ➔ **Vendredi 17 juin** : à la MAS, spectacle de chants et théâtre à 20 h 30 par les collégiens.
- ➔ **Samedi 18 juin** : soirée moules frites organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers
- ➔ **Samedi 25 juin** : fête de fin d'année pour l'école primaire : kermesse.
- ➔ **A partir du 30 juin** : prêt de livres par la médiathèque au lac de Bournazel le jeudi après-midi.
- ➔ **Lundi 11 juillet** : de 16 h à 19 h 30, don du sang à la MAS.
- ➔ **Jedi 14 juillet** : fête du 14 juillet au lac de Bournazel avec feu d'artifice.
- ➔ **Vendredi 5 au dimanche 7 août** : festival de théâtre organisé par l'association "Le Brezou".
- ➔ **Lundi 15 août** : vide-greniers par l'association des commerçants et artisans et animations diverses.

Les coordonnées des personnes à contacter pour de plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique "Liste des associations".

Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com



Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (communication@ville-seilhac.com) pour nous transmettre votre adresse électronique.

➤ **M. le Maire et le Conseil municipal** < <
Vous invitent à une réunion publique
Budget communal 2016 - PLU - PADD...
Mardi 3 mai 2016 à 20 h Salle Cerous